

Cérémonie du 11 novembre, point de départ pour le « relais gersois de la mémoire combattante »



Cérémonie du 11 novembre, point de départ pour le « relais gersois de la mémoire combattante »

C'est avec une certaine originalité que s'est déroulée la commémoration de l'armistice de 1918 à Barran ce 11 novembre à 9 heures. Partant du monument aux morts et précédée des porte-drapeaux, l'assistance a défilé jusqu'au carré militaire où se tenaient alignés une vingtaine de jeunes, Cadets de la Gendarmerie et Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Auch. Après l'allocution de Madame la Maire, remerciant ces jeunes pour l'utilité de l'action et leur mérite, ils s'élancèrent pour le « relais gersois de la mémoire combattante », relais citoyen solidaire et sportif au profit du Bleuets de France proposé par Monsieur Dupont, Directeur de l'ONACVG du Gers : 8 km de course vers le bois d'Auch où d'autres devaient les relayer, l'arrivée étant prévue au carré militaire du cimetière d'Auch.

Puis Madame la Maire déposa une gerbe devant la stèle du carré militaire et les autorités s'inclinèrent devant les tombes où reposent les soldats morts au château de Mazères, aménagé en hôpital militaire de 1915 à 1919.

La suite de la cérémonie eut lieu au monument aux morts où madame la Maire lut le message du Ministre de La Défense. Des gerbes furent déposées par Nicole Joullié, Maire de Barran, Jean-René Cazeneuve Député du Gers, Chantal Dejean-Dupêbe et Mikael Aurora Conseillers Départementaux, Jacqueline Maupeu Prouin membre du Souvenir Français. La sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence et la Marseillaise clôturèrent la cérémonie.

Les participants se sont ensuite réunis au Foyer Familial pour partager une collation.

Monsieur Montaugé Sénateur, qui n'était pas disponible le matin est venu l'après-midi déposer une gerbe, accompagné de Madame la Maire et quelques élus.

Julie Odriozola-Alonsio



1699698005018 (002).jpg



1699697949495 (002).jpg